



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-030-2022-05

PUBLIÉ LE 16 MAI 2022

Sommaire

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d Île-de-France / Pôle Politiques du Travail

IDF-2022-05-16-00001 - Décision n° 2022-204 du 16 mai 2022 portant nomination des membres du collège des partenaires sociaux et du collège des personnalités qualifiées du comité régional d orientation des conditions de travail (CROCT) et du comité régional de prévention et de santé au travail (CRPST) pour l Ile-de-France (5 pages)

Page 3

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d Île-de-France

IDF-2022-05-16-00001

Décision n° 2022-204 du 16 mai 2022
portant nomination des membres du collège des
partenaires sociaux et du collège des
personnalités qualifiées du comité régional
d orientation des conditions de travail (CROCT)
et du comité régional de prévention et de santé
au travail (CRPST) pour l Île-de-France



**Décision n° 2022-204 du 16 mai 2022
portant nomination des membres du collège des partenaires sociaux et du collège des
personnalités qualifiées du comité régional d'orientation des conditions de travail (CROCT)
et du comité régional de prévention et de santé au travail (CRPST) pour l'Île-de-France**

**Le Directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d'Île-de-France,**

Vu le décret n°2021-1792 du 23 décembre 2021 relatif à la composition et au
fonctionnement du Conseil d'orientation des conditions de travail et des comités régionaux,

Vu les articles du code du travail relatifs au CROCT et au CRPST, notamment R. 4641-16, R.
4641-19 et R. 4641-22,

Vu les propositions de désignation des représentants des organisations d'employeurs
représentatives au niveau national et d'organisations de salariés représentatives au niveau
national,

Vu l'arrêté IDF-2021-11-18-00002 du 18 novembre 2021, de Monsieur Marc GUILLAUME,
Préfet de la région d'Île de France, Préfet de Paris, portant délégation de signature à
Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de
l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France (DRIEETS) en matière administrative,

Vu la décision n° 2022-033 du 11 avril 2022 portant subdélégation de signature de Monsieur
Gaëtan RUDANT à Madame Catherine PERNETTE, responsable du pôle politiques du travail,

Sur proposition de la direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités d'Île de France,

DECIDE

Article 1

Les membres nommés pour siéger au comité régional d'orientation des conditions de travail
(CROCT) d'Île-de-France sont :

- **En qualité de représentants des employeurs :**

Sur proposition de la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaires :

DRIEETS d'Île-de-France
19/21 rue Madeleine Vionnet
93 300 AUBERVILLIERS

- Monsieur Gérard HERMANT
- Monsieur Pierre THILLAUD

Sur proposition du mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

- Monsieur Charles GUYONVARCH
- Madame Agnès LALEAU
- Monsieur Philippe MUNIER
- Monsieur Pascal TISSERAND

Suppléants :

- Monsieur Gérard HUOT
- Monsieur Erick LEMONNIER
- Monsieur Jean-Marc PARIS
- Madame Elodie SERON
- Monsieur Thierry TRON LOZAI

Sur proposition de l'union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire : Monsieur Philippe GOJ

Suppléant : Monsieur Jonathan SALMON

Sur proposition de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles (FRSEA) et de la confédération nationale de la mutualité du crédit et de la coopération agricoles (CNMCCA) :

Titulaire : Madame Marion CREUZE

- **En qualité de représentants des salariés** :

Sur proposition de la confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaires :

- Monsieur Victor MONTALVAO
- Madame Isabelle TANIOU

Suppléants :

- Monsieur Boris MAZZOCUT
- Madame Brigitte PERNOT
- Madame Hakima VILLARD

Sur proposition de la confédération générale du travail (CGT) :

Titulaires :

- Madame Karine CLERET
- Monsieur Abderrafik ZAIGOUCHE

Suppléants :

- Madame Caroline TYRPA
- Monsieur Jean-Louis ZYLBERBERG

Sur proposition de force ouvrière (FO) :

Titulaires :

- Monsieur Mohand MEZIANI
- Monsieur Réza PAINCHAN

Suppléants :

- Monsieur Thierry GRIMALDI
- Monsieur Laurent MICHEL

Sur proposition de la Confédération française de l'encadrement-confédération générale des cadres (CFE-CGC) :

Titulaire : Monsieur Yann HILAIRE

Suppléant : Monsieur Driss LOUBIRI

Sur proposition de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaire : Monsieur Bernard HAYAT

Suppléants :

- Madame Corinne LAMARCQ MA
- Monsieur Gérard LANGET

▪ **En qualité de personnalités qualifiées :**

Personnes morales :

- AGEFIPH, Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, représentée par Monsieur Lahouari MERABTI
- FNATH, Association des accidentés de la vie, représentée par Monsieur Karim FELISSI

Personnes physiques :

- Monsieur Jacques DARMON
- Madame Claire GUILLEMAIN, proposée par la FESAC
- Monsieur Nicolas LE BELLEC, proposé par PRESANSE
- Madame Hannifa MECHEHAR, proposée par l'UDES
- Monsieur Jean-Claude PAIRON
- Madame Nadine RAUCH
- Monsieur Gilles SEITZ, proposé par les organisations représentatives des salariés
- Madame Maylis TELLE-LAMBERTON

Article 2

Les membres nommés pour siéger au comité régional de prévention et de santé au travail (CRPST) d'Ile-de-France sont :

▪ **En qualité de représentants des employeurs :**

Sur proposition de la confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) :

Titulaire : Monsieur Pierre THILLAUD

Suppléant : Monsieur Gérard HERMANT

Sur proposition du mouvement des entreprises de France (MEDEF) :

Titulaires :

- Monsieur Charles GUYONVARCH
- Madame Agnès LALEAU
- Monsieur Philippe MUNIER

Suppléants :

- Monsieur Gérard HUOT
- Monsieur Erick LEMONNIER
- Monsieur Jean-Marc PARIS
- Madame Elodie SERON
- Monsieur Pascal TISSERAND
- Monsieur Thierry TRON LOZAI

Sur proposition de l'union des entreprises de proximité (U2P) :

Titulaire : Monsieur Philippe GOJ

Suppléant : Monsieur Jonathan SALMON

▪ **En qualité de représentants des salariés :**

Sur proposition de la confédération française démocratique du travail (CFDT) :

Titulaire : Madame Isabelle TANIYOU

Suppléants :

- Monsieur Victor MONTALVAO
- Madame Brigitte PERNOT

Sur proposition de la confédération générale du travail (CGT) :

Titulaire : Monsieur Abderrafik ZAIGOUCHE

Suppléants :

- Madame Karine CLERET
- Monsieur Jean-Louis ZYLBERBERG

Sur proposition de force ouvrière (FO) :

Titulaire : Monsieur Réza PAINCHAN

Suppléants :

- Monsieur Mohand MEZIANI
- Monsieur Laurent MICHEL

Sur proposition de la Confédération française de l'encadrement-confédération générale des cadres (CFE-CGC) :

Titulaire : Monsieur Yann HILAIRE

Suppléant : Monsieur Driss LOUBIRI

Sur proposition de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC) :

Titulaire : Monsieur Bernard HAYAT

Suppléants :

- Madame Corinne LAMARCQ MA
- Monsieur Gérard LANGET

Article 3

Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région d'Ile-de-France.

Fait à Aubervilliers, le

P/Le Préfet de région et par délégation
P/ Le Directeur régional et interdépartemental de
l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France

La Directrice régionale adjointe
Responsable du pôle politiques du travail